



12 FAÇONS DE FAIRE LA GRÈVE

1. L'action symbolique. Plusieurs actions en appui à la grève générale peuvent être envisagées. La plus simple est de porter un symbole distinct (le fameux carré rouge ou des macarons). Vous pouvez organiser une ligne de piquetage symbolique devant votre lieu de travail et le bloquer jusqu'à l'heure d'ouverture, ou organiser une manifestation sur l'heure du dîner. Bref, les mots d'ordre sont visibilité et conscientisation.

2. La grève légale. Elle ne peut avoir lieu qu'à échéance d'une convention collective, et en autant qu'un avis de négociation ait été envoyé depuis au moins 90 jours. De nombreux syndicats se retrouveront dans cette situation le 1er mai 2015. Tout-e syndiqué-e peut, dans ce cadre, convoquer une assemblée générale et demander un vote de grève applicable le 1er mai 2015. Cette méthode peut avoir beaucoup d'impact. Par exemple, le 26 novembre dernier, 5 000 employé-e-s de 25 municipalités étaient en grève légale en même temps pour protester contre l'imposition de la loi 3 sur les régimes de retraites.

3. La grève illégale. Il suffit que l'assemblée générale vote la grève selon le même processus que la grève légale, mais en acceptant l'illégalité de celle-ci. Comme tout acte de désobéissance civile, une grève illégale peut être réprimée. La force d'un tel geste est d'affirmer que les travailleurs et les travailleuses sont prêt-e-s à prendre des risques légaux pour revendiquer leurs droits. L'impact est souvent plus grand, particulièrement lorsqu'elle est faite à grande échelle, et le risque de répression devient plus faible. En 2012, les étudiant-es défièrent les injonc-tions qui les empêchaient de faire grève, sans la moindre arrestation.

4. La grève du zèle. Moyen très simple et sans danger de perturber l'activité économique d'une entreprise. Il suffit que les employé-e-s appliquent à la lettre et de manière exagérée toutes les procédures demandées par l'employeur, ralentissant ainsi la production. Par exemple, pour les employé-e-s d'une chaîne de restauration rapide: offrir chaque promotion à la caisse, s'assurer que les règles de santé et de sécurité soient respectées scrupuleusement, etc. Le modus operandi: une file d'attente? Rien en dessous de vingt personnes!

5. Ne pas se présenter au boulot. Simple et sans danger, cela a peu d'impact direct sur l'employeur, à moins que les collègues embarquent, mais qu'importe. Prenez congé, ou tombez «ben malade»! Au moins vous serez libre de bloquer, manifester et participer à la grève du 1er mai!



12 FAÇONS DE FAIRE LA GRÈVE

1. L'action symbolique. Plusieurs actions en appui à la grève générale peuvent être envisagées. La plus simple est de porter un symbole distinct (le fameux carré rouge ou des macarons). Vous pouvez organiser une ligne de piquetage symbolique devant votre lieu de travail et le bloquer jusqu'à l'heure d'ouverture, ou organiser une manifestation sur l'heure du dîner. Bref, les mots d'ordre sont visibilité et conscientisation.

2. La grève légale. Elle ne peut avoir lieu qu'à échéance d'une convention collective, et en autant qu'un avis de négociation ait été envoyé depuis au moins 90 jours. De nombreux syndicats se retrouveront dans cette situation le 1er mai 2015. Tout-e syndiqué-e peut, dans ce cadre, convoquer une assemblée générale et demander un vote de grève applicable le 1er mai 2015. Cette méthode peut avoir beaucoup d'impact. Par exemple, le 26 novembre dernier, 5 000 employé-e-s de 25 municipalités étaient en grève légale en même temps pour protester contre l'imposition de la loi 3 sur les régimes de retraites.

3. La grève illégale. Il suffit que l'assemblée générale vote la grève selon le même processus que la grève légale, mais en acceptant l'illégalité de celle-ci. Comme tout acte de désobéissance civile, une grève illégale peut être réprimée. La force d'un tel geste est d'affirmer que les travailleurs et les travailleuses sont prêt-e-s à prendre des risques légaux pour revendiquer leurs droits. L'impact est souvent plus grand, particulièrement lorsqu'elle est faite à grande échelle, et le risque de répression devient plus faible. En 2012, les étudiant-es défièrent les injonc-tions qui les empêchaient de faire grève, sans la moindre arrestation.

4. La grève du zèle. Moyen très simple et sans danger de perturber l'activité économique d'une entreprise. Il suffit que les employé-e-s appliquent à la lettre et de manière exagérée toutes les procédures demandées par l'employeur, ralentissant ainsi la production. Par exemple, pour les employé-e-s d'une chaîne de restauration rapide: offrir chaque promotion à la caisse, s'assurer que les règles de santé et de sécurité soient respectées scrupuleusement, etc. Le modus operandi: une file d'attente? Rien en dessous de vingt personnes!

5. Ne pas se présenter au boulot. Simple et sans danger, cela a peu d'impact direct sur l'employeur, à moins que les collègues embarquent, mais qu'importe. Prenez congé, ou tombez «ben malade»! Au moins vous serez libre de bloquer, manifester et participer à la grève du 1er mai!



6. Le canular. Grève et perturbations par voie de fausse information! Imaginons qu'un courriel, provenant d'une adresse électronique similaire à celle du patron, soit non seulement envoyé à tou-te-s les employé-e-s pour leur donner congé, mais également les encourager à manifester et participer à la grève du 1er mai 2015, ça ferait jaser, non?

7. Le blocage interne. Technique utilisée dans toute grève qui se respecte, il s'agit de bloquer tous les points d'accès à son lieu de travail. Des lignes de piquetage, des chaînes et des cadenas, de la colle dans les serrures des portes, ou encore du matériel lourd obstruant les accès. Personne ne rentre!

8. Le blocage externe. Une action utilisée surtout dans un cadre de désobéissance civile. Plusieurs groupes communautaires appuient la grève du 1er mai, mais il leur serait inutile de bloquer leur centre communautaire. Par contre, ils et elles pourraient bloquer une banque, un bureau de député-e, etc. L'idée se résume à «ceux qui ont le fric: faisons les chi..»

9. Le sabotage interne. Un fil débranché, un boulon dévissé, la machine ou le système informatique qui « jamme » soudainement, ça vous bousille une journée d'opérations. L'automne dernier, lors d'un lock-out de la compagnie ArcelorMittal à Contrecœur, une voiture de la compagnie a pris en feu et des équipements de la compagnie ont été sabotés. La semaine suivante, le conflit de travail prenait fin.

10. Le sabotage externe. Ce type d'action implique de perturber les activités d'un lieu sur lequel on n'a pas d'emprise en temps normal. En 2013, dans le quartier d'Hochelaga, des fenêtres de restaurants huppés ont été brisées pour dénoncer l'embourgeoisement du quartier. En 2012, les façades de ministères ont été peintes de rouge etc. Quoiqu'on pense, elle a l'avantage de perturber en ayant un fort impact symbolique.

11. Le blocage de communications. De nos jours, tout peut être virtuel, y compris la grève. Plusieurs entreprises brassent de grosses sommes via Internet. L'astuce est simple: demander à un nombre important de personnes de bloquer l'ensemble des moyens de communications de la cible en les accaparant un maximum, que ce soit via le téléphone, le courriel, le fax, etc. Cadres et patrons y laisseront leur patience.

12. Le blocage des voies de transport. Il s'agit d'une méthode très efficace pour perturber largement l'économie! L'idée est de bloquer les accès à des voies de transport importantes: ponts, chemins de fer, métro, dépôts d'autobus, ports, l'accès à un quartier industriel, etc. Cela perturbe l'arrivée des travailleurs et des travailleuses, l'arrivée de marchandises ou l'arrivée des clients. Le système nous gangrène, paralysons-le!

<https://grevecontrelausterite.wordpress.com/coalition2015@riseup.net>

6. Le canular. Grève et perturbations par voie de fausse information! Imaginons qu'un courriel, provenant d'une adresse électronique similaire à celle du patron, soit non seulement envoyé à tou-te-s les employé-e-s pour leur donner congé, mais également les encourager à manifester et participer à la grève du 1er mai 2015, ça ferait jaser, non?

7. Le blocage interne. Technique utilisée dans toute grève qui se respecte, il s'agit de bloquer tous les points d'accès à son lieu de travail. Des lignes de piquetage, des chaînes et des cadenas, de la colle dans les serrures des portes, ou encore du matériel lourd obstruant les accès. Personne ne rentre!

8. Le blocage externe. Une action utilisée surtout dans un cadre de désobéissance civile. Plusieurs groupes communautaires appuient la grève du 1er mai, mais il leur serait inutile de bloquer leur centre communautaire. Par contre, ils et elles pourraient bloquer une banque, un bureau de député-e, etc. L'idée se résume à «ceux qui ont le fric: faisons les chi..»

9. Le sabotage interne. Un fil débranché, un boulon dévissé, la machine ou le système informatique qui « jamme » soudainement, ça vous bousille une journée d'opérations. L'automne dernier, lors d'un lock-out de la compagnie ArcelorMittal à Contrecœur, une voiture de la compagnie a pris en feu et des équipements de la compagnie ont été sabotés. La semaine suivante, le conflit de travail prenait fin.

10. Le sabotage externe. Ce type d'action implique de perturber les activités d'un lieu sur lequel on n'a pas d'emprise en temps normal. En 2013, dans le quartier d'Hochelaga, des fenêtres de restaurants huppés ont été brisées pour dénoncer l'embourgeoisement du quartier. En 2012, les façades de ministères ont été peintes de rouge etc. Quoiqu'on pense, elle a l'avantage de perturber en ayant un fort impact symbolique.

11. Le blocage de communications. De nos jours, tout peut être virtuel, y compris la grève. Plusieurs entreprises brassent de grosses sommes via Internet. L'astuce est simple: demander à un nombre important de personnes de bloquer l'ensemble des moyens de communications de la cible en les accaparant un maximum, que ce soit via le téléphone, le courriel, le fax, etc. Cadres et patrons y laisseront leur patience.

12. Le blocage des voies de transport. Il s'agit d'une méthode très efficace pour perturber largement l'économie! L'idée est de bloquer les accès à des voies de transport importantes: ponts, chemins de fer, métro, dépôts d'autobus, ports, l'accès à un quartier industriel, etc. Cela perturbe l'arrivée des travailleurs et des travailleuses, l'arrivée de marchandises ou l'arrivée des clients. Le système nous gangrène, paralysons-le!

<https://grevecontrelausterite.wordpress.com/coalition2015@riseup.net>